

Ecologie sans frontière

Association Agréée de Défense de l'Environnement

Membre du Grenelle de l'Environnement et du Conseil National du Développement Durable

Communiqué de presse du 27/05/2010

Vote définitif de la réforme du Conseil Economique, Social et Environnemental

Une nouvelle page s'ouvre pour la représentation des écologistes en tant qu'acteurs essentiels dans les institutions de la République

Ecologie sans frontière se réjouit du vote définitif du projet de réforme du Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) et réengage toutes les parties présentes et les nouveaux membres à travailler dans un esprit « de concertation permanente, d'ouverture, de pragmatisme et de respect des différentes parties et sujets que l'on traite ». (F. Laval, Lettre ouverte aux ONG 2004, Président ESF)

Après un 1^{er} dépôt du projet de loi en marge de la Charte de l'environnement (2005) qui n'a pas abouti et 6 ans de lobbying, ESF se félicite du texte qui vient d'être voté. « Le CESE, 3^{ème} institution de la République, est désormais repensé et mieux adapté en étant plus représentatif des acteurs de la société. C'est dans cette logique de coproduction et de dialogue que les conflits pourront être désamorçés et que naîtront les bases de nouveaux consensus ». (N. Saifi, Vice Président ESF)

Malgré les avancées notoires de cette réforme, nous nous interrogeons sur le choix d'affecter les entreprises environnementales dans le « pôle environnement » et non dans le « pôle économie ».

Nous invitons l'ensemble des écologistes à s'engager pleinement et de manière responsable dans cette institution afin d'en respecter l'esprit et la lettre. Le travail peut continuer !

Ecologie Sans Frontière, Contacts :

Franck Laval, Président : 01 43 27 79 08 ou 06 20 55 80 60

Ariane Vennin, Porte-Parole national : 06 08 77 45 82

22, rue Boulard 75014 Paris